

FICHE DESCRIPTIVE D'UN MODULE DE FORMATION

52-E215-01	PROPRIETE INDUSTRIELLE ET VALORISATION
-------------------	-----------------------------------------------

Propriété industrielle et valorisation

Séminaire / Conférence Approfondissement		Organisation : ED 215 B2M
Durée : 2 jours		Contact email : edoctb2m@ccr.jussieu.fr
1 sessions/ an	15 places/session	Recommandé en <input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{re} <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^e <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^e année

Objectifs

- La protection et la valorisation des inventions en Biotechnologie
- La place du chercheur dans la politique contractuelle. Les outils du dialogue

Contenu et méthode

- La protection et la valorisation des inventions en Biotechnologie
Les principales législations (Française, Européenne, Américaine)
Objet d'une invention; Breveter ou non une invention; Etude de cas;
Le brevet ou le dossier de savoir faire, outils de négociation et de valorisation
- La place du chercheur dans la politique contractuelle. Les outils du dialogue

Contexte:

- Les enjeux économiques et sociaux; Les principes généraux du droit; Le dispositif législatif et réglementaire
 - Les contrats en amont du processus de recherche
Contrats de recherche; Prestations de service et assimilées;
Aides et subventions; Contrats conclus avec l'Union Européenne
 - Les contrats intermédiaires
Contrats de recherche et développement; Accords de confidentialité;
Options de licence; Assistance technique et consultance
 - Les contrats de valorisation
La valorisation des résultats de la recherche; Licence de brevet;
Licences de savoir faire; Cessions

Responsable pédagogique / Formateurs

Dr Gilles Bariteau
Dr Danielle Berneman

Pré-requis éventuels

Pour en savoir plus (calendrier, places disponibles, etc.) : <http://b2m.ed.univ-paris7.fr/>

Date de mise à jour de la fiche (mois/année) : octobre 2006